

Réf: Dossier 374165

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MASSALA »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET JEAN-FOLLY, Lot 17921,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MASSALA »

Objet : EXPLOITATION D'ETABLISSEMENTS PRIVES
D'ENSEIGNEMENT MATERNEL , PRIMAIRE;

TRANSFERT D'ARGENT;

VENTE DE DIVERS PRODUITS;

COMMERCE GENERAL;

DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES;

ETC.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'exécution ou le développement,

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET JEAN-FOLLY, Lot 17921, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIOMANDE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00480 du 16/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03044/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

